

## Vers une flotte de guerre permanente

Des périodes de vitalité diverse pour notre Marine.....	1
Avant Richelieu.....	1
Sous Richelieu.....	1
Sous Colbert.....	1
Sous Louis XV.....	2
Sous Louis XVI.....	2
L'émergence d'une puissante force de guerre.....	2
Les effectifs.....	2
Le renouvellement de la flotte au XVIIIème siècle.....	3
Sous Maurepas.....	3
Sous Choiseul-Stainville.....	3
Sous Bourgeois de Boyne et Antoine de Sartine.....	3
Les aléas de la marine au tournant des XVIIIème et XIXème siècles.....	3
Au temps de l'Hermione.....	5
État de notre marine en 1765 – 1775.....	5
Un retard à combler : le renouveau de 1776.....	5
Concernant les Frégates de 12.....	5

### Des périodes de vitalité diverse pour notre Marine

{PV-3} « Avant d'être la Marine «Nationale» ou «Révolutionnaire» à partir de 1789, notre «Marine Royale» a connu des périodes de vitalité diverse :

#### **Avant Richelieu**

« Avant Richelieu, l'autorité royale se contentait d'armer en guerre des flottes formées de navires civils réquisitionnés.

#### **Sous Richelieu**

« Richelieu (1585-1642) ([w](#)) est le principal ministre de Louis XIII à partir de 1624. Il décide de doter la France d'une Marine royale permanente.

« C'est une naissance difficile car les efforts ne sont pas réguliers.

« Cette jeune marine décline après la mort du cardinal avant de renaître sous Colbert.



#### **Sous Colbert**

« Colbert (1619-1683) ([w](#)) ministre de Louis XIV est contrôleur général des finances de 1665 à 1683, secrétaire d'État de la Maison du roi et secrétaire d'État de la Marine de 1669 à 1683.

« Pour faire vivre ses escadres, l'autorité royale développe un véritable outil industriel qui va du chantier naval militaire aux fonderies de canons et d'ancres, aux manufactures de voiles, corderies et autres agrès, sans parler de la mise à contribution de presque toutes les forêts du royaume pour fournir le bois de construction.

« Une administration de marine se met en place pour gérer les arsenaux, veiller au ravitaillement, enregistrer les matelots, alors que des écoles sont créées pour former les officiers.



« Les ports en sont profondément transformés, comme Brest et Toulon, mais aussi Marseille, Le Havre, Dunkerque, Lorient, Cherbourg. Un port-arsenal est même créé de toutes pièces : **Rochefort**.  
« Cela suppose d'accroître le nombre de ses unités, de les classer par rang ([w](#)), de recruter des équipages ([w](#)) en nombre et qualité, et de former les officiers.

### **Sous Louis XV**

« [Louis XV](#), (1710-1774) ([w](#)) est roi de France et de Navarre en 1715.  
« Il reprend la politique de paix avec l'Angleterre héritée de la période de la Régence, et n'accorde pas à sa flotte la totalité des crédits que lui demandent régulièrement ses ministres (comme Maurepas, Choiseul ou Bourgeois de Boynes).  
« Cette politique fait plafonner le nombre de vaisseaux. Elle maintient un déficit en frégates et limite à peu de chose l'entraînement à la mer.



### **Sous Louis XVI**



« [Louis XVI](#), (1754-1793) ([w](#)) est roi de France et de Navarre de 1774 à 1791 puis roi des Français de 1791 à 1792.  
« Avec son ministre de Sartine, il donnera un nouvel essor à notre marine royale dans le contexte de la guerre d'indépendance américaine.

Pour élargir ce contexte trop rapide, lire  
«La France sur mer - de Louis XIII à Napoléon 1er» de Patrick Villiers (Pluriel 2017)

## **L'émergence d'une puissante force de guerre**

### **Politique maritime française au 17ème siècle**

{MMLCNL} Visite du 19 octobre 2015, «Les flottes de guerre permanentes, indispensables à la maîtrise des mers, apparaissent en Europe au cours du 17ème siècle.

### **Les effectifs**

«En France, Jean Baptiste Colbert (1619-1683), principal ministre du roi Louis XIV (1638-1715) reprend l'héritage du cardinal de Richelieu et ébauche une véritable politique maritime (audits des flottes et des ports français, aménagement des ports de guerre, ...)  
« Les effectifs des flottes de commerce et de guerre bénéficient tout particulièrement de son action. **[1666-1695]** « Sous le règne de Louis XIV, la flotte militaire connaît en effet deux vagues importantes de construction : entre 1666 et 1680 où les effectifs quadruplent, et entre 1687 et 1695.  
« La flotte est régulièrement renouvelée jusqu'à la fin de la guerre de la ligue d'Augsbourg (1688-1697). « Lors de cette guerre et la suivante, la guerre de succession d'Espagne, (1701-1714), la suprématie de la flotte française est pourtant remise en question. Les difficultés financières de la fin du règne ne permettent plus de l'entretenir.  
« Les effectifs de la flotte chutent et en 1721, le nombre de navires est le même qu'en 1661.  
«Après 60 ans d'existence, de progrès et de succès, la marine revient donc à son point de départ.

## Le renouvellement de la flotte au XVIIIème siècle

[XVIII<sup>ème</sup> siècle] «Le renouveau de la flotte de guerre dans la première moitié du 18ème siècle est lent, le rythme de la production étant régulièrement brisé par les guerres.

### Sous Maurepas

« Le Comte de Maurepas (1701-1781) ([W](#)), secrétaire d'état à la marine pendant 26 ans, est à l'origine de cette renaissance.

«Sa politique d'espionnage de l'Angleterre et de la Hollande profite aux méthodes françaises de construction, tandis que la création en 1741 de la petite puis de la grande école de construction permet la professionnalisation des constructeurs navals. Une mutation technique s'opère alors progressivement.

« Si la flotte de Louis XIV n'était pas uniforme – il n'y avait pas deux vaisseaux semblables – la flotte sous Maurepas, se transforme : certains modèles de navires sont éliminés, d'autres apparaissent comme les vaisseaux de 74 et 80 canons, les plus caractéristiques du XVIIIème siècle. «Malgré les défaites et les difficultés financières, c'est une des périodes les plus riches de la conception navale française.

«Les rivalités croissantes entre la France et l'Angleterre les amènent à s'affronter lors de la guerre de succession d'Autriche (1740-1748) et la guerre de Sept Ans (1756-1763). Ces conflits attestent la suprématie navale des Anglais tandis que la marine française en ressort très amoindrie.

L'action des secrétaires d'État de la Marine permet par la suite de reconstituer la flotte de guerre.



### Sous Choiseul-Stainville

« Le duc de Choiseul-Stainville (entre 1761 et 1766) lance ainsi un programme de reconstruction, privilégie l'approvisionnement des arsenaux et la construction de stocks, modernise le corps des officiers.

### Sous Bourgeois de Boyne et Antoine de Sartine

« Bourgeois de Boyne se préoccupe de l'entraînement à la manœuvre des équipages tandis que son successeur, Antoine de Sartine (entre 1774 et 1780), réforme l'administration de la marine et relance la construction navale.

## **Frégates et vaisseaux à deux ponts**

« Deux types de navires sont alors privilégiés : les frégates et les vaisseaux à deux ponts (de 74 ou 80 canons). Sartine bénéficie des moyens importants accordés par Louis XVI pour la guerre d'indépendance américaine (1775-1783).

«Au prix d'un épuisement financier certain, la France a, lors de ce conflit, pris sa revanche sur l'Angleterre.

## Les aléas de la marine au tournant des XVIIIème et XIXème siècles

[1789] « La révolution française ne bouleverse pas la politique de la construction navale avant 1792. «A cette date, les événements politiques et les difficultés économiques se combinent désorganisant les arsenaux et la flotte de guerre. Alors que la France s'engage dans une longue et sanglante suite de conflits (plus de vingt ans de guerre entre 1793 et 1814), l'infériorité guerrière de la marine française est la cause d'immenses pertes matérielles et humaines.

[1815] En 1815, la France est redevenue une puissance maritime de second rang et sa marine est à réinventer.

## Au temps de l'Hermione

### État de notre marine en 1765 – 1775

{PV-1} p.17 - [1765] « A la fin de février 1765,



Choiseul

Étienne François de Choiseul (W), ..., secrétaire d'État à la marine ... adresse à Louis XV un mémoire prémonitoire :

« Il se passera des siècles avant que de pouvoir établir une paix durable avec cet État (l'Angleterre)... Il n'y aura que la révolution d'Amérique qui y arrivera mais que nous ne verrons vraisemblablement pas. » »

« Choiseul publie alors l'ordonnance de la marine de 1765,... Il inaugure un plan de reconstruction de la marine qui se traduit de 1763 à 1774 par le lancement de 24 vaisseaux, 16 frégates de 12 et 7 frégates de 8 mais, faute de crédits, ces bâtiments ne sont pas entretenus et incapables de prendre immédiatement la mer. »

{PV-1} p.17 - [1775] « Dans un mémoire de 1775, l'ingénieur

Grognard estime qu'un navire de guerre, qu'il soit au port ou en croisière, s'use de 10% par an. « Par suite de restrictions budgétaires ... 60% des vaisseaux français ont besoin de 30 à 60% de réparations. »

### Un retard à combler : le renouveau de 1776

{PV-1} p.55 [1776] « En 1776, dès que Louis XVI accorde à la marine la hausse budgétaire demandée, Sartine (w) concentre ses efforts sur la refonte des vaisseaux et la remise en état des frégates existantes. ...

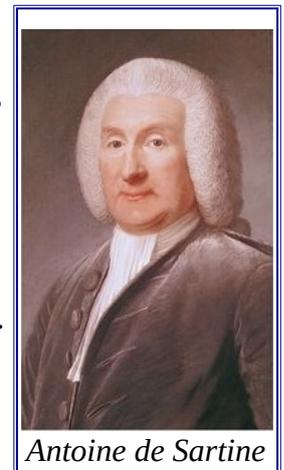
« Il faut combler le retard sur la Royal Navy qui, cette même année 1776, dispose de 24 frégates de 28 canons (24 de 9 et 4 de 6) et de 35 frégates de 32 canons (26 de 12 et 6 de 6).

« De 1776 à 1783, les Anglais en construiront 34, dont 24 de 12 tandis que

« En 1774, les Français disposaient de 37 frégates, dont sept réformées en 1776.

De 1776 à 1783, 46 frégates seront construites en France : 7 en 1777, 13 en 1778, 10 en 1779, 6 en 1780, 2 en 1781 et 8 en 1782. »

{PV-1} p.69 [1778] « En janvier 1778 la France dispose de 64 vaisseaux, 48 frégates, 15 corvettes, 4 chébecs, une barque et 4 cutters. ... »



Antoine de Sartine

### Concernant les Frégates de 12

{PV-1} p.17 Après la guerre de sept ans [1756-1763], à l'issue de laquelle la France perd la quasi totalité de ses possessions en Amérique du Nord et en Inde, un violent débat s'engage sur le rôle des frégates

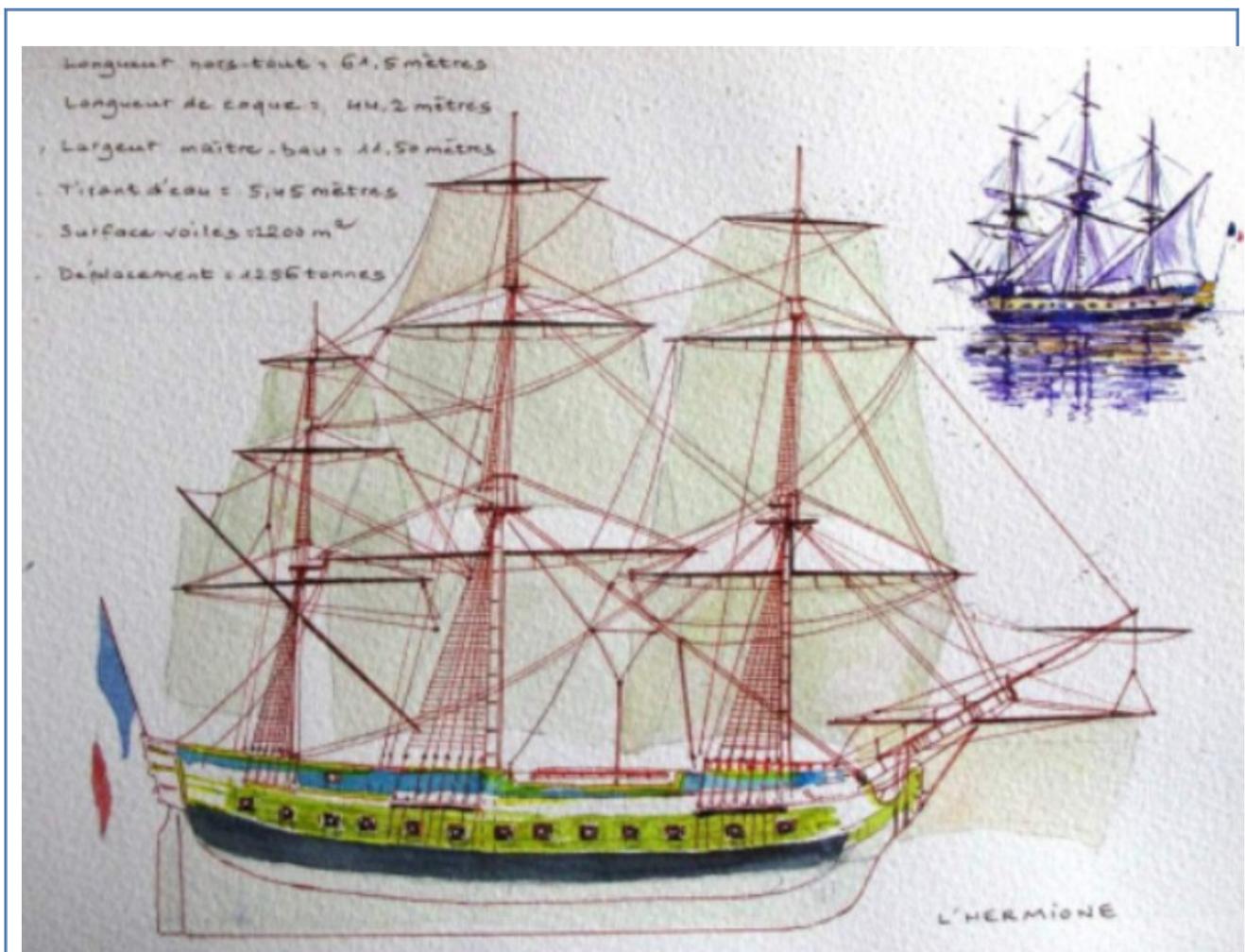
-Navires de liaison légers, très manœuvrants, très rapides et/ou

-Navires de liaison et aussi d'appui entre les unités au combat et navires de protection des convois marchands ou de ravitaillement ?

Le plan Choiseul choisit de construire des frégates dites de 12, c'est à dire des frégates portant des canons pour boulets de 12 livres : 26 canons de 12 livres plus 6 ou 8 canons de 6 livres

{PV-1} p.18 : Frégates de 12 construites en France de 1764 à 1780

Arsenaux	1764	1765	1766	1767	1768	1769	70-76	1777	1778	1779	1780	Totaux
Le havre	2	1	3									6
Toulon	1		1					2		2	2	8
Bordeaux		1	1	1		1						4
Rochefort			1					4	1	4		10
Nantes			3									3
Brest			1					4	1		1	7
Lorient								1	2	2		5
St-Malo								3	6	4		13
Totaux	3	2	10	1	0	1	0	14	10	12	3	56



Une frégate de 12 - Photo "Blog de Jean-Pierre"

= 0 =

Retour à [1/ Intro](#)  
[Accueil](#)

L'introduction du cahier du Golden Hind  
L'accueil du site michel-perrin.fr